



REPÚBLICA DE GUINEA ECUATORIAL



CENTRO INTERNACIONAL
DE POSGRADOS
"VERÓNICA EYANG"
LA COORDINACIÓN
GUINEA ECUATORIAL

Bata, le 9 octobre 2026

Monsieur le Recteur

Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
Yaoundé (Cameroun)

OBJET: Remerciements pour la collaboration académique et demande de renouvellement et d'actualisation de la coopération interuniversitaire, avec une attention particulière à la formation doctorale.

MONSIEUR LE RECTEUR,

J'ai l'honneur de vous exprimer, au nom du Centre International de Postgrades «Verónica Eyang» (CIPVE) de Guinée équatoriale, la sincère gratitude de notre communauté académique pour la collaboration que l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) nous a apportée et, tout particulièrement, pour la participation de la Professeure Marie-Thérèse Mengue aux activités scientifiques menées dans notre pays.

Je tiens à souligner la contribution de la Professeure Mengue, présidente du Conseil scientifique de l'UCAC et responsable de son École doctorale. Durant cinq jours, elle a dispensé au sein de notre Centre une formation qui a abordé des questions essentielles: les méthodologies et les axes de la recherche scientifique; l'organisation et le déroulement des programmes de master et de doctorat; la formation et l'encadrement des chercheurs; la carrière académique des enseignants-chercheurs; les publications scientifiques; ainsi que les critères de qualité de la recherche, d'évaluation et d'accréditation académique. Elle a également pris part à l'activité académique organisée à l'Université Afro-Américaine d'Afrique Centrale (AAUCA), où elle a partagé son expérience avec des enseignants, des chercheurs et des responsables universitaires, à un niveau scientifique que nous avons tous su apprécier.

Ce séminaire a été une expérience enrichissante pour la communauté universitaire équato-guinéenne et une étape significative dans le renforcement de nos capacités locales de recherche et de formation avancée. Nous sommes convaincus que la coopération universitaire ne se limite pas à la transmission de connaissances: elle consiste aussi à partager des expériences, des méthodes, des critères scientifiques et de bonnes pratiques qui contribuent à former des chercheurs autonomes, à consolider les institutions et à produire un savoir pertinent pour les sociétés africaines. C'est dans cette conviction que nous concevons l'université comme un espace de recherche de la vérité, d'esprit critique, de formation intégrale de la personne et de service du bien commun.

Afin de situer correctement notre demande, permettez-moi d'exposer brièvement la situation actuelle de nos institutions. La Faculté des Humanités et des Sciences religieuses de Bata, avec laquelle l'UCAC a conclu les accords de 2012, poursuit sa mission de formation dans le domaine des humanités et des sciences religieuses et constitue un antécédent académique de premier ordre pour le développement des études avancées dans notre région.

Pour sa part, le CIPVE a été créé par le Décret n° 102/2026 du 30 juin, en tant qu'organisme public autonome à caractère académique, scientifique et technique, doté de la personnalité juridique, dont le siège est à Bata et placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation. Sa mission est de gérer et de coordonner des programmes de master et de doctorat, de promouvoir la recherche appliquée et d'établir des conventions de coopération académique avec des universités et des institutions de renom, nationales et internationales. Le 5 octobre dernier, le Centre a officiellement entamé ses activités académiques avec l'ouverture du premier Séminaire de recherche en sciences sociales et la présentation de ses programmes de master et de doctorat, avec l'accompagnement de l'École doctorale de l'UCAC.

Nous sommes donc dans une phase fondatrice, où l'un de nos principaux défis est de doter le Centre d'une école doctorale organisée selon des normes reconnues et de renforcer la formation académique et scientifique de nos enseignants. Le parcours et l'expérience de l'UCAC font d'elle le partenaire idéal pour nous accompagner sur ce chemin.

Vous savez qu'en 2012 des accords de coopération ont été conclus entre l'UCAC et la Faculté des Humanités et des Sciences religieuses de Bata; ils constituent un précieux point d'appui. La création du CIPVE en tant qu'entité autonome de formation supérieure de postgrade rend opportune l'actualisation de ce cadre de relations. Je me permets donc de solliciter l'ouverture d'un dialogue institutionnel afin d'envisager le renouvellement, l'élargissement et, si les deux parties le jugent opportun et si cela est juridiquement possible, la formalisation d'une convention spécifique entre l'UCAC et le CIPVE. Cette démarche se veut constructive: elle reconnaît le chemin parcouru et vise à l'adapter aux besoins présents de nos deux institutions.

En ce qui concerne le doctorat, et à titre de proposition ouverte à votre examen et à une planification conjointe, voici concrètement ce que nous sollicitons:

- a) **Renforcement des capacités académiques des enseignants:** formation à la méthodologie de la recherche, à la direction de thèses, aux publications scientifiques et à la carrière académique, au moyen de séminaires périodiques et de séjours de formation.
- b) **Impulsion de la recherche scientifique:** définition d'axes de recherche, constitution de groupes de recherche, projets scientifiques partagés et échange de groupes de recherche entre nos deux institutions.

- c) **Mise en place d'une École doctorale du CIPVE selon des normes reconnues:** conseil pour son règlement et sa charte doctorale, les critères d'admission, le suivi des doctorants, la soutenance et l'évaluation des thèses, l'éthique de la recherche et l'assurance qualité, avec l'accompagnement de l'École doctorale et du Conseil scientifique de l'UCAC selon les modalités que les deux institutions pourront convenir.
- d) **Échange d'enseignants** dans des domaines prioritaires, que nous proposons de préciser d'un commun accord: sciences sociales et humaines (thème du premier séminaire), sciences de l'éducation, philosophie et sciences religieuses, ainsi que méthodologie de la recherche et rédaction scientifique; y compris l'enseignement dans les masters et le doctorat, la codirection de thèses et la participation aux jurys.
- e) **Mobilité académique et réseaux:** exploration de la mobilité des doctorants et des enseignants, de la cotutelle de thèses et de la participation conjointe à des réseaux de recherche, lorsque la faisabilité institutionnelle et normative le permet.

À titre complémentaire, l'éventuelle convention pourrait porter sur l'organisation conjointe de séminaires scientifiques, de journées académiques et de programmes de formation à la recherche; sur l'échange de bonnes pratiques en matière d'évaluation de la qualité académique, de reconnaissance des mérites scientifiques et de développement de la carrière universitaire, dans le respect des normes applicables; ainsi que sur des recherches interdisciplinaires relatives aux défis éducatifs, sociaux, culturels et scientifiques de la Guinée équatoriale, du Cameroun et de l'Afrique centrale.

Ce serait un honneur pour nous de vous accueillir au CIPVE et à l'AAUCA, dont j'ai l'honneur d'être vice-président du Conseil scientifique. Cette visite vous permettrait de connaître directement nos installations, nos initiatives académiques, nos capacités de recherche et les perspectives de développement de nos deux institutions, et pourrait donner lieu à une réunion de travail destinée à identifier des priorités communes, à étudier de nouvelles opportunités de coopération et à convenir des démarches institutionnelles nécessaires à une éventuelle convention. Les dates et les modalités seraient arrêtées à votre convenance.

Le renforcement de la coopération entre universités africaines est une occasion de consolider des capacités scientifiques propres, de former de nouvelles générations de chercheurs et de contribuer au développement éducatif, intellectuel et social de la région.

Nous renouvelons notre confiance à l'UCAC et la prions de bien vouloir faire accompagner notre démarche par son École doctorale et son Conseil scientifique, afin que nos enseignants puissent bénéficier de leur expérience et de leur savoir-faire. Je renouvelle à l'UCAC nos remerciements et à la Professeure Mengue notre reconnaissance, et je vous assure de la disponibilité du CIPVE à progresser vers une collaboration stable, rigoureuse et mutuellement bénéfique.

Je demeure à votre entière disposition pour poursuivre ce dialogue. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma haute considération.

Révérant Docteur Fernando Ignacio Ondo Ndjeng
Président-Coordinateur Général
Centre International de Postgrades «Verónica Eyang»
Guinée équatoriale